

★★★ Une gestion respectueuse de l'humain et de l'environnement. Telles sont les valeurs fortes portées par les entreprises labellisées Valais excellence.



ASSOCIATION VALAIS EXCELLENCE

Des entreprises performantes et responsables

Pour en savoir plus

Toutes les entreprises qui sont dans ce premier magazine sont membres de l'Association des entreprises Valais excellence. Si vous souhaitez en savoir plus sur ce groupement d'entreprises et d'institutions valaisannes, l'équipe Valais excellence est à votre disposition.



Association des entreprises Valais excellence

Le Foyer, Techno-Pôle 1,
3960 Sierre
027 455 54 58
info@valais-excellence.ch

www.valais-excellence.ch

Les entreprises et institutions qui affichent le label Valais excellence sont officiellement reconnues pour leur gestion exemplaire. En choisissant une société certifiée Valais excellence, vous avez la garantie d'un partenaire :

Performant

Une gestion au service des clients, une amélioration continue des prestations, un management soumis aux normes internationales de qualité et d'environnement (ISO 9001 et ISO 14001).

Responsable

Un engagement concret pour le développement durable. Les organisations Valais excellence s'investissent pour une économie efficace, favorisent la santé et le bien-être de leurs collaborateurs, ménagent l'environnement.

Local

Un centre de décision établi dans le canton du Valais, des activités qui favorisent l'économie locale (emplois, choix des fournisseurs), une participation active à la vie associative de la région et à la formation.

★★★ Ils sont quatre. Quatre personnalités aux parcours très différents. Réunis aux Mazots du Clos du Château, ils nous racontent leur relation au paysage, nous livrent leur analyse de la situation et surtout leur vision future. Rencontre, sur la colline, juste au-dessus de Sion, un soir d'avril, presque un soir d'été.

VALAIS EXCELLENCE

Le Valais entretient une relation tumultueuse avec son paysage

Comment résumer un débat de 1h30 dans ce magnifique mazot retapé, juste au-dessus de Sion, un soir d'avril. Exercice d'équilibrisme. Peut-être qu'une phrase pourrait mettre tout le monde d'accord. Et si, au fond, le Valais était à la recherche du paysage perdu. Au pays de tous les excès, au royaume de la résidence secondaire, tout le monde se rend bien compte et surtout est très fier de la beauté du paysage, évidemment le plus beau du monde. Mais qui en prend soin ? Qui le protège ? Qui intègre vraiment le fait que le paysage, c'est un petit bout de nous, c'est notre carte de visite. Et franchement, cette image est pour le moins brouillée en Valais. Petit tour d'horizon avec nos quatre personnalités.

De gauche à droite :
Christophe Clivaz, Brigitte
Decrausaz-Zufferey, Léonard
Bender, Jean-Daniel Masserey.





« Sans les agriculteurs, plus d'entretien du paysage. Si on n'y prête pas garde, la forêt va tout grignoter »

Brigitte Decrausaz-Zufferey, cheffe de l'Office des paiements directs à l'Etat du Valais.



« Je suis un promoteur atypique. Même si je construis beaucoup, je reste passionné par la montagne. Je suis un amoureux de la nature »

Jean-Daniel Masserey, promoteur immobilier à Nendaz



« La prise de conscience du paysage comme carte de visite est trop lente. Les sentiments identitaires très forts n'aident pas au changement de perception »

Christophe Clivaz, professeur à l'Université de Lausanne sur le site de Sion

Le paysage pour vous, c'est quoi ?

Pour Brigitte Decrausaz-Zufferey, cheffe de l'Office des paiements directs à l'Etat du Valais, « le paysage ce n'est pas seulement une carte postale. Il existe aussi à travers le regard des autres. Mais pas seulement. Tous les sens peuvent être sollicités, par exemple en buvant un bon verre de fendant au sommet d'une montagne ou en écoutant le son des cloches des vaches. A chaque fois, les perceptions peuvent évoluer. » Léonard Bender, architecte et président de la SIA Valais, auteur d'un mémoire sur l'histoire du chalet, insiste sur le côté finalement très récent de la prise en compte de la beauté du paysage. Et de rappeler que les premiers chalets ont été construits au XIX^e siècle dans les parcs anglais. Pour Christophe Clivaz, professeur à l'Université de Lausanne sur le site de Sion, « le paysage c'est une manière de se présenter. Une sorte de carte de visite. Le paysage, de l'avis de tous, reste l'attraction principale, une fierté pour les Valaisans. Mais, franchement, en dessous de 1800 mètres je ne m'y retrouve plus. » Enfin, Jean-Daniel Masserey, promoteur immobilier à Nendaz, se considère un peu comme le mouton noir de la soirée. « Je suis un promoteur atypique. Même si je construis beaucoup, je reste un passionné par la montagne. Je suis amoureux de la nature. »

Développement économique et paysage : le grand écart

C'est l'une des clés du problème. Longtemps, les Valaisans ont souffert. Certains ont même eu faim. D'autres ont émigré en Amérique du Sud. Alors, lorsque le développement des stations a com-

mencé, c'était un peu l'eldorado, notre ruée vers l'or à nous. « Bien sûr, avec des excès. Nous n'avons pas tout fait juste. Nous avons été probablement beaucoup trop loin dans le développement immobilier. Nous n'avons pas assez pensé à la mobilité, à l'occupation à l'année », admet Jean-Daniel Masserey, mais il nuance fortement en indiquant que « le Valais n'est pas tout seul. Certaines régions en Suisse ou à l'étranger n'ont pas fait beaucoup mieux en termes d'urbanisation. » Et c'est peu de le dire. Léonard Bender peut bien admettre l'argument du développement économique « mais avec ou sans la LAT, avec ou sans Weber, le système se serait effondré tout seul ». Ce que confirme Christophe Clivaz. « Sans faire le procès de ce qui s'est passé ces 40 dernières années, je pense que des résidences secondaires vont finir en friches. Ce n'est ni durable ni économiquement rentable à moyen terme car pour les jeunes, ce type d'habitat ne leur parle plus. » Et il ajoute que « la prise de conscience du paysage comme carte de visite est trop lente. Les sentiments identitaires très forts n'aident pas au changement de perception. »

Haro sur les règlements

Autre élément qui suscite la controverse, ce sont les règlements de construction communaux ou cantonaux, ou plutôt leur diversité. « Il existe deux problèmes. D'abord, il faut bien que tout le monde comprenne que le paysage est un bien commun qui appartient à tout le monde et surtout pas à celui qui construit. Même s'il a de l'argent. Je dis parfois à certains de mes clients qui certes paient mais que c'est moi qui vois le résultat final. Je suis

contre la notion d'œuvre d'art pour des villas par exemple. Des cathédrales ou des musées oui, mais pas des maisons. » Pour Christophe Clivaz, l'Etat du Valais n'est pas assez coercitif. Il n'a pas de vision, pas de volonté politique. « Les règles du bâti ne sont pas assez strictes », confirme Jean-Daniel Masserey. « Si elles l'étaient, je serai le premier content car tout le monde serait sur le même pied d'égalité. » Léonard Bender va encore plus loin. « L'ennemi du développement économique du Valais, ce sont les communes. Il faut que les Valaisans assument d'être des urbains à 70% et qu'ils arrêtent de raisonner en pensant ruralité. »

Les agriculteurs comme gardiens du temple

Une grande partie des paysages du canton, en particulier en montagne, sont entretenus par les agriculteurs. « Sans les agriculteurs, plus d'entretien du paysage. Si on n'y prête pas garde, la forêt va tout grignoter », s'inquiète Brigitte Decrausaz-Zufferey, cheffe de l'Office des paiements directs à l'Etat du Valais. Depuis 2014, (voir article sur les projets paysagers du Service de l'agriculture dans ce magazine), la politique agricole suisse vise à préserver et à maintenir la qualité des paysages agricoles en particulier dans les montagnes. C'est une sorte de reconnaissance pour un travail d'entretien et de mise en valeur qui a toujours été réalisé mais rarement reconnu. « Mais, à partir de 2022, j'ai des craintes pour le Valais si la Confédération décide de réorienter sa politique vers plus de productivité et de rentabilité, et donc moins de paiements directs pour des cantons comme le nôtre. » >

« Il faut que les Valaisans assument d'être des urbains à 70% et qu'ils arrêtent de raisonner en pensant ruralité »

Léonard Bender, architecte, Martigny.





Dans le contexte politique actuel, le risque existe que des vallées se vident. L'exode rural qui a toujours existé pourrait s'accroître. «Des villages peuvent disparaître», reconnaît Christophe Clivaz. «Il faut oublier cette notion de village et zoomer plus grand. Arrêtons de penser petit», poursuit Léonard Bender pour qui une vision de développement suprarégionale doit maintenant s'imposer.

Le futur

Et dans 50 ans, comment nos experts voient-ils le paysage? «Je suis pessimiste pour la zone à bâtir qui, rappelons-le, représentait 3,3 % du territoire valaisan au 1^{er} mai», indique Jean-Daniel Masseur. «Le cumul des règlements et de la politique fait qu'on bricole, il n'y a pas une vision claire à l'échelle du canton et de plus en plus Berne nous impose ses vues. Je ne suis pas certain que cela soit une bonne chose pour le développement du canton. Mais à la fin, on fera comme d'habitude, on s'adaptera.» «N'oublions jamais», rappelle Brigitte Decrausaz-Zufferey, «qu'à la fin il faut manger et que nous avons donc besoin de produits agricoles locaux. C'est grâce aux agriculteurs que nos paysages ont une chance de rester ce qu'ils sont.» Pour Christophe Clivaz, «le paysage de demain, ce ne sont plus les résidences secondaires. Il faudra trouver un nouveau modèle en s'inspirant des meilleurs pratiques dans les Alpes pour mettre en valeur le paysage et permettre une activité économique durable.»

Le mot de la fin pour Léonard Bender. «Le tourisme peut disparaître comme il est venu. L'agriculture aussi. Mais je crains

sur tout des bouleversements climatiques dont on perçoit déjà les prémices dans le bois de Finges. Les pins sont dévorés par les chênes. Les changements prendront des années, et à la fin, on ne sait pas, 50 ans c'est très loin. Alors, assumons notre urbanité y compris en Valais et essayons de diversifier l'économie et les paysages urbains pour mieux vivre ensemble.»

Sandra Jean, directrice des rédactions du «Nouvelliste» et Yvan Aymon, directeur de Valais excellence, ont coanimé la discussion.



Un lieu magique

Les Mazot du Clos du Château constituent l'écrin idéal pour débattre de la notion de paysage en Valais. Quelle vue sur le golf, sur le stade de Tourbillon, sur le quartier de Vissigen, sur le château, sur la plaine du Rhône en pleine effervescence printanière. Propriété de la maison Bonvin, plus ancienne entreprise viticole du Valais (1858), ce petit paradis est disponible pour des soirées ou des rencontres.

★★★ Le Service cantonal de l'agriculture a piloté une refonte des paiements directs orientée qualité du paysage en collaboration avec les agriculteurs. Résultat: 7,8 millions de francs de paiements directs supplémentaires en 2016. Un beau succès pour ces projets paysagers dont voici le récit.

SERVICE CANTONAL DE L'AGRICULTURE

Le Valais joue un rôle de pionnier

Nous sommes en 2013. Le monde paysan valaisan tremble. La Confédération lance sa nouvelle politique agricole avec une refonte complète du système de paiements directs. «C'est un peu l'inquiétude», se souvient Antoine Bétrisey, vigneron-encaveur et éleveur reconnu de reines. «Nous travaillons un vignoble héroïque, c'est déjà assez compliqué comme ça. Alors, lorsque nous avons entendu parler de nouvelles mesures et de nouvelles contraintes, on était plutôt méfiant. Le rajout de nouvelles directives n'allait-il pas mettre en péril la viabilité des vignobles les plus difficiles, aux paysages les plus extraordinaires?» Et c'est là que le Service de l'agriculture et son chef de service, Gérald Dayer, sort son arme magique en la personne de Laura Clavien, jeune environmentaliste qui vient de terminer ses études à l'Université de Lausanne. «J'ai décidé d'engager Laura pour piloter le changement venu de Berne et je dois dire qu'elle a fait et qu'elle fait toujours, avec l'ensemble du service, un travail remarquable, loué par tous, y compris au niveau fédéral, puisque le Valais a souvent été cité en exemple pour ces projets paysagers», se réjouit Gérald Dayer.

7,8 millions de francs de paiement directs supplémentaires

Justement, ces projets paysagers, de quoi s'agit-il? «Nous avons privilégié une démarche participative, depuis le début, avec les agriculteurs», précise Laura Clavien. Et pas juste pour faire joli dans le paysage. «Nous avons pris le temps de bien les écouter et de bien comprendre la réalité du terrain. Nous voulions que les



agriculteurs s'impliquent à fond dans le projet, avec plaisir», poursuit-elle. Et, très rapidement, le succès est au rendez-vous. Des mesures sont définies. Des objectifs clairs et mesurables sont mis sur pied. La Confédération approuve les projets et c'est en été 2014 que les premiers contrats sont signés pour un résultat qui ne se fait pas attendre puisqu'en 2016, le Valais reçoit 129 millions de francs de paiements directs contre 107 millions en 2015. C'est une augmentation de plus de 20 millions de francs par an dont 7,8 millions grâce aux projets paysagers et aux nouvelles mesures mises en place. «Nous avons démarré avec 7 projets en 2013. Nous en sommes à 14 aujourd'hui. Les contrats signés sur huit ans correspondent à près de 80% des surfaces prises en compte par les projets. C'est un succès collectif qui fait vraiment plaisir», se réjouit Laura Clavien. >